

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-11

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Gérer les ressources humaines (P250)
Titre	<i>Médecine de prévention</i>

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DIGARD (pouvoir à Joël BRUNEAU), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Didier VERGY), Pierre MOURARET (pouvoir à Dominique JOUIN), Clara OSADTCHY (pouvoir à Marine LEMASSON), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'imputer sur le chapitre 932 du budget de la Région, des dépenses à hauteur de 13 600 € pour l'IRSA, pour les agents des lycées de l'Orne, et 30 000 € maximum pour le Centre de Gestion, pour les agents des lycées de la Manche.

- d'autoriser le Président à signer les conventions avec l'IRSA de Basse Normandie pour les agents de l'Orne et le Centre de Gestion de la Manche pour l'année à venir et lui donner mandat pour renouveler ces collaborations tant que les cadres et moyens d'intervention restent identiques et que les prix unitaires le permettent.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-2062-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-12

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Favoriser le rayonnement de la Basse-Normandie (P366)
Titre	<i>Application de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 : programme d'accès à l'emploi titulaire</i>

- - - - -

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DIGARD (pouvoir à Joël BRUNEAU), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Didier VERGY), Pierre MOURARET (pouvoir à Dominique JOUIN), Clara OSADTCHY (pouvoir à Marine LEMASSON), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

Dans le cadre de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative au programme d'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels

dans la fonction publique,

- d'organiser en interne les sélections professionnelles pour les 36 personnes concernées dans le tableau ci-dessous :

Cadre d'emploi	Nbre d'agents	Sélection prof.	Concours réservés
Administrateur	3		X
Ingénieur en chef	1		X
Attaché	22	X	
Ingénieur	6	X	
Rédacteur	7	X	
Technicien	1	X	
TOTAL	40		

- d'étaler ces sélections professionnelles sur deux ans.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-2076-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-13

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Mouvements financiers divers (P004)
Titre	<i>Arromanches 360</i>

- - - - -

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DIGARD (pouvoir à Joël BRUNEAU), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Didier VERGY), Pierre MOURARET (pouvoir à Dominique JOUIN), Clara OSADTCHY (pouvoir à Marine LEMASSON), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'accepter la cession au profit de la Région, des actions détenues par la SEM du Mémorial au sein de la SEM d'Arromanches 360, au prix de 1€ ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en oeuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-1707-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-20

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Renforcer la structure financière des entreprises (P303)
Titre	<i>Ingénierie financière</i>

- - - - -

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DIGARD (pouvoir à Joël BRUNEAU), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Didier VERGY), Pierre MOURARET (pouvoir à Dominique JOUIN), Clara OSADTCHY (pouvoir à Marine LEMASSON), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'autoriser le Président à :

- choisir la forme d'un Fonds Commun de Placement à Risques (FCPR), via la mobilisation de l'épargne locale, pour le fonds stratégique régional ;
- donner délégation à la Commission Permanente pour tous les actes nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle du FCPR (statut juridique, garantie, politique d'investissement,...) ;
- prendre contact avec les structures publiques et privées nécessaires à la mise en place de ce projet régional;
- signer tous les actes utiles à la mise en oeuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-2372-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-22

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Développer l'économie sociale et solidaire (P302)
Titre	<i>Présentation du plan d'action 2013-2015 de la Région en matière de finance solidaire</i>

- - - - -

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DIGARD (pouvoir à Joël BRUNEAU), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Didier VERGY), Pierre MOURARET (pouvoir à Dominique JOUIN), Clara OSADTCHY (pouvoir à Marine LEMASSON), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'adopter le plan d'action 2013-2015 de la Région Basse-Normandie en matière de finance solidaire, présenté en annexe jointe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-2178-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-23

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Accompagner les projets des entreprises (P300)
Titre	<i>Aides économiques aux entreprises</i>

- - - - -

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Ludovic ASSIER (pouvoir à Valérie NOUVEL), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Annie BIHEL (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DIGARD (pouvoir à Joël BRUNEAU), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Corinne FERET), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Didier VERGY), Pierre MOURARET (pouvoir à Dominique JOUIN), Clara OSADTCHY (pouvoir à Marine LEMASSON), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'affecter sur l'AP « P300 – Accompagner les projets des entreprises » de 14 469 864 €

votée en 2013 les montants suivants :

- . un montant de 350 000 € au titre de l'opération P300O003 "de minimis",
 - . un montant de 750 000 € au titre de l'opération P300O001 " ARE" ;
- d'attribuer sur le chapitre 909 du budget 2013 de la Région les montants suivants :
- . 350 000 € en prêt à la SAS AIM Abattoirs Industriels de la Manche à Sainte Cécile, selon les conditions prévues dans l'annexe 1,
 - . 750 000 € en avance remboursable à la SAS ELVIA PCB à Coutances, selon les conditions prévues dans l'annexe 2 ;
- d'accorder un délai d'un mois aux bénéficiaires à compter de l'envoi des projets de conventions pour le retour de celles-ci dûment signées, faute de quoi les aides accordées seront annulées de plein droit ;
- de conditionner les soutiens publics à la SAS AIM Abattoirs Industriels de la Manche à Sainte Cécile au soutien des banques sur la trésorerie et le programme d'investissements à venir d'AIM ;
- d'autoriser la Commission Permanente à délibérer sur les suites de l'opération du plan de redressement de la SAS AIM GROUPE passant notamment par l'opération d'acquisition-location, et à très court terme par l'apport d'une garantie sur les prêts bancaires sollicités par AIM ;
- d'autoriser le Président à signer la convention jointe en annexe ainsi que tous les actes utiles.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 28 juin 2013
et de la réception en Préfecture le 28 juin 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-4722-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-24

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>Compte de gestion de la Région pour l'exercice 2012</i>

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Mickaël MARIE, Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

ARRETE,

- le compte de gestion de Madame le Payeur Régional, pour l'exercice 2012,

- la concordance entre le compte de gestion et le compte administratif avec la régularisation de la différence de 0,02 centimes sur le solde cumulé de l'investissement,

- la reprise du solde cumulé de l'investissement de – 48 452 352,43 € lors de la DM1 de juin 2013.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 19 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 19 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-4734-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-25

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>Compte administratif de la Région pour l'exercice 2012</i>

- - - - -

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Madame Corinne FERET,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Laurent BEAUVAIS, Jean-Karl DESCHAMPS, Dominique LEFRANCOIS, Mickaël MARIE, Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 14 contre (),

- d'approuver le compte administratif de la Région, pour l'exercice 2012,

- d'approuver la concordance entre le compte de gestion et le compte administratif avec la régularisation de la différence de 0,02 centimes sur le solde cumulé de l'investissement,

- d'effectuer une reprise du solde cumulé de l'investissement de – 48 452 352,43 €
lors de la DM1 de juin 2013.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-4736-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-26

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>Affectation du résultat du compte administratif 2012</i>

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Mickaël MARIE, Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'affecter les 73 993 867,79 € de résultat cumulé de la section de fonctionnement du compte administratif 2012 de la façon suivante :

- inscription au compte 1068,

excédent de fonctionnement capitalisé, d'un crédit de 48 452 352,43 €

- inscription à la ligne 002,
excédent de fonctionnement reporté, d'un crédit de 25 541 515,36 €

Ces crédits seront intégrés au budget 2013, lors de la décision modificative n°1.

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-3751-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-27

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>Compte Administratif 2012 - Rapport sur la gestion pluriannuelle</i>

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Mickaël MARIE, Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE,

à Monsieur le Président du Conseil Régional, de la présentation du rapport sur la gestion pluriannuelle pour l'exercice 2012.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-3809-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-28

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>Emprunts de la Région</i>

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Mickaël MARIE, Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE,

à Monsieur le Président du Conseil Régional, de la présentation de la gestion de la

dette pour l'exercice 2012.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 19 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 19 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-3813-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-29

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>Vote de la Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2013</i>

- - - - -

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Mickaël MARIE, Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix, moins 14 abstentions (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- d'adopter la Décision Modificative n° 1 de la Région pour l'exercice 2013, par

fonction et au niveau du chapitre, pour un montant de 28 603 762,36 € en section de fonctionnement et 113 586 361,43 € en section d'investissement ;

- de diminuer l'emprunt d'équilibre de 3 425 992,36 € ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-4763-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-30

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>Décision Modificative n°1 pour l'exercice 2013 : programmes divers de gestion</i>

- - - - -

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Mickaël MARIE, Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix, moins 14 abstentions (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2013,

Après avoir pris connaissance de l'avis du bureau du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 14 juin 2013,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2013 voté le 20 décembre 2012,

- d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- sur l'AE du programme "P230 – Assurer la logistique de l'institution" votée pour 2013, un montant de 30 000 € au titre du programme "P230 – Assurer la logistique de l'institution",

- sur l'AP du programme "230 – Assurer la logistique de l'institution" votée pour 2013, un montant de 100 000 € au titre du programme "P230 – Assurer la logistique de l'institution" ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et/ou aux individualisations des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et notamment les conventions utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-4846-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-31

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>Décision Modificative n°1 pour l'exercice 2013 : affaires juridiques</i>

- - - - -

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Mickaël MARIE, Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix, moins 14 abstentions (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 1 pour

l'exercice 2013,

Après avoir pris connaissance de l'avis du bureau du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 14 juin 2013,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2013 voté le 20 décembre 2012,

- d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière, sur l'AE "Honoraires juridiques" de 105 000 € votée pour 2013, une tranche de 105 000 €, au titre du programme "P200 – Sécuriser les actions de la Région" ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et notamment les conventions utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-4744-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-32

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2013 : Système d'Information</i>

- - - - -

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Mickaël MARIE, Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix, moins 14 abstentions (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 1 pour

l'exercice 2013,

Après avoir pris connaissance de l'avis du bureau du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 14 juin 2013,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2013 voté le 20 décembre 2012,

- d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière, sur l'AE "Piloter et optimiser les systèmes d'information AE" de 1 552 242 € votée pour 2013, une tranche complémentaire de 82 500 €, au titre du programme "P180 – Piloter et optimiser les SI" ;
- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes et notamment les conventions utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 19 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 19 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-4746-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-33

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>Décision Modificative n°1 pour l'exercice 2013 : Direction des Bâtiments Régionaux</i>

- - - - -

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Mickaël MARIE, Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix, moins 14 abstentions (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2013,

Après avoir pris connaissance de l'avis du bureau du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 14 juin 2013,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2013 voté le 20 décembre 2012,

- de désaffecter sur l'AP votée pour 2012, un montant de 3 400 000 €, au titre de l'opération "P100O002 – IUT de Vire" ;

- d'affecter :

- sur l'AP "Développer les bâtiments d'enseignements supérieurs" de 17 300 00 € votée pour 2013, les montants suivants :

- . 6 800 000 € au titre de l'opération "P100O001 – Faculté de médecine",
- . 9 600 000 € au titre de l'opération "P100O003 – Extension de l'ESITC",
- . 900 000 € au titre de l'opération "P100O004 – Maison de la Recherche et de l'Imagination",

- sur l'AP "Etendre, restructurer et rénover le patrimoine des lycées" de 6 615 000 € votée en 2013, un montant de 1 615 000 € au titre de l'opération "P101O011 – Restructuration externat lycée Gambier",

- sur l'AP "Optimiser le patrimoine régional hors lycées AP" de 6 970 000 € votée en 2013, un montant de 3 500 000 € au titre de l'opération "P103O001 – Site Vaubénard" ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et notamment les conventions utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-4749-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-34

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>Décision Modificative n°1 pour l'exercice 2013 : Direction de l'Aménagement et du Développement Durables</i>

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Mickaël MARIE, Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix, moins 14 abstentions (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2013,

Après avoir pris connaissance de l'avis du bureau du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 14 juin 2013,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2013 voté le 20 décembre 2012,

- de désaffecter sur l'AE "P022 – Soutenir le grand projet du Mont Saint-Michel" de 809 637 € votée pour 2013, un montant de 93 309 € au titre de l'opération P022O002 "Rétablissement du caractère maritime du Mont Saint-Michel" ;

- d'affecter :

- sur l'AE du programme P020 "Animer et développer les territoires" de 2 347 000 € votée pour 2013, un montant de 150 000 € au titre de l'opération P020O005 "UNESCO",

- sur l'AP du programme P022 "Soutenir le grand projet du Mont Saint-Michel" de 1 020 000 € votée pour 2013, les montants suivants :

- . 707 186 € au titre de l'opération P022O001 "Centre d'information touristique",
 - . 2 554 125 € au titre de l'opération P022O002 "Rétablissement du caractère maritime du Mont Saint-Michel" ,

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et notamment les conventions utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-4768-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-35

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>Décision Modificative n°1 pour l'exercice 2013 : Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles</i>

- - - - -

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Mickaël MARIE, Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix, moins 14 abstentions (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2013,

Après avoir pris connaissance de l'avis du bureau du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 14 juin 2013,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2013 voté le 20 décembre 2012,

- de désaffecter sur l'AE "Verser les indemnités compensatrices à la formation des apprentis" de 19 990 000 € votée pour 2013, un montant de 1 510 000 €, au titre de l'opération "P055O001 – Indemnités aux employeurs d'apprentis" ; le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et notamment les conventions utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-4755-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-36

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Animer et développer les territoires (P020)
Titre	<i>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - DEROGATION</i>

- - - - -

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Bertrand DENIAUD, Jean-Pierre GODEFROY, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Jean-Louis VALENTIN, Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Didier VERGY), Clara OSADTCHY (pouvoir à Marine LEMASSON),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de déroger au règlement des subventions d'investissement et de prolonger jusqu'à la fin de l'année 2013, le délai d'achèvement de l'opération de restructuration et développement du pôle d'activités de Saint-Pierre-sur-Dives pour laquelle une subvention de

390 000 euros a été accordé à la SHEMA par délibération n°07-231 de la commission permanente du 13 avril 2007 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-3704-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-37

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Développer les énergies renouvelables et favoriser les économies d'énergie (P150)
Titre	<i>Programme DEFI'NERGIE / Convention ADEME-REGION</i>

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Bertrand DENIAUD, Jean-Pierre GODEFROY, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Jean-Louis VALENTIN, Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Didier VERGY), Clara OSADTCHY (pouvoir à Marine LEMASSON),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de valider et d'autoriser le Président à signer l'avenant de clôture de la convention annuelle 2007 Défi'NeRgie Basse-Normandie, Partenariat ADEME-Région (annexe 1) ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-1343-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-38

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Développer les énergies renouvelables et favoriser les économies d'énergie (P150)
Titre	<i>Pour un Habitat Solidaire et Durable</i>

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Bertrand DENIAUD, Jean-Pierre GODEFROY, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Jean-Louis VALENTIN, Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Didier VERGY), Clara OSADTCHY (pouvoir à Marine LEMASSON),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'adopter les nouvelles modalités d'aides pour le dispositif « FORES » définies par

l'annexe 1, applicables à compter du 1^{er} juillet 2013, en substitution des modalités précédentes définies par l'annexe 3 de la délibération 11-40 du 23 juin 2011 ;

- d'adopter les nouvelles modalités d'aides aux propriétaires privés pour le dispositif « 400 rénovations BBC, sur tout le territoire » définies par l'annexe 2, applicables à compter du 1^{er} juillet 2013, en substitution des modalités précédentes définies par la partie 1. *Aide aux propriétaires privés* de l'annexe 2 de la délibération 11-40 du 23 juin 2011, la partie 2. *Soutien aux collectivités par le biais du « Bail à réhabilitation »* restant inchangée ;
- de modifier l'annexe 3 de la délibération n°11-117 du 15 décembre 2011 relative aux conditions à remplir pour le conventionnement « Rénovateur BBC Basse Normandie » en en supprimant le paragraphe « *Calendrier* » ;
- de modifier l'annexe 7 de la délibération n°11-117 du 15 décembre 2011 relative à la convention type au titre du dispositif « FORES » :
 - en remplaçant à l'article 1, les mots « *Surface SHON* » par « *Surface de référence* », « *SHON concernée* » par « *SHON RT ou SDP concernée* », « *Niveau de performance* » par « *Certification de référence* » et « *certification et/ou la performance énergétique* » par « *certification* » ,
 - en remplaçant à l'article 2, le mot « *SHON* » par « *Surface de référence* »,
 - en remplaçant à l'article 3, chacune des deux occurrences des mots « *certification BBC* » par « *certification de référence* » ;
- d'adapter en conséquence les formulaires de demande de subvention des dispositifs « FORES » et « 400 rénovations BBC, sur tout le territoire » ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-39

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Préserver les ressources naturelles et les milieux (P151)
Titre	<i>Préserver les ressources naturelles et les milieux - Gestion durable de la bande côtière</i>

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Bertrand DENIAUD, Jean-Pierre GODEFROY, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Jean-Louis VALENTIN, Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Didier VERGY), Clara OSADTCHY (pouvoir à Marine LEMASSON),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention-cadre relative aux modalités d'organisation et de fonctionnement du Réseau d'Observation du Littoral Normand-Picard jointe en annexe ;
- tous les actes utiles à la mise en oeuvre de cette décision ;

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-3958-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-40

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Moderniser les infrastructures ferroviaires régionales et interrégionales (P365)
Titre	<i>Protocole Etat Région relatif aux opérations ferroviaires fin de plan CPER 2007-2013</i>

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Bertrand DENIAUD, Jean-Pierre GODEFROY, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Jean-Louis VALENTIN, Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Didier VERGY), Clara OSADTCHY (pouvoir à Marine LEMASSON),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'affecter sur l'AP P365 « moderniser les infrastructures ferroviaires régionales et interrégionales » votée en 2008 et complétée au budget 2013 pour 66 037 000 € un montant de 17 067 490 € ventilé comme suit :

- 14 767 490 € au titre de l'opération P365O006 « CP5Q6130SI Modernisation Pontorson-Dol axe Caen-Rennes »,
- 2 300 000€ au titre de l'opération P365O011 « CP5Q6410SI Modernisation études et travaux axe Paris-Granville » ;

- d'attribuer, sur le chapitre 908 « Transports » du budget de la Région, les subventions suivantes :

- 14 767 490 € à Réseau Ferré de France au titre du financement de la phase travaux sur les voies du tronçon Avranches – Dol,
- 2 300 000 € à SNCF au titre du financement de l'électrification de deux voies à l'atelier de maintenance de Granville ;

- d'autoriser le Président à signer :

- Avec l'Etat, le protocole relatif au financement des opérations Desserte de la Baie du Mont-Saint-Michel « Avranches – Dol », et Modernisation de la ligne Paris – Granville « atelier de maintenance de Granville »,
- avec Réseau Ferré de France, l'Etat et la Région Bretagne, la convention relative au financement des travaux de renouvellement de la voie de la section de ligne entre Avranches et Dol de Bretagne avec changement de la signalisation,
- avec SNCF et l'Etat, la convention d'attribution de subvention relative à l'adaptation des installations de maintenance sur le site de Granville (électrification de deux tronçons de voies)
- tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-3261-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-41

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Moderniser les infrastructures ferroviaires régionales et interrégionales (P365)
Titre	<i>PMR LISON - phase travaux</i>

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Bertrand DENIAUD, Jean-Pierre GODEFROY, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Jean-Louis VALENTIN, Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Didier VERGY), Clara OSADTCHY (pouvoir à Marine LEMASSON),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'affecter sur l'AP P365 « Moderniser les infrastructures ferroviaires régionales et interrégionales » votée en 2008 et complétée au budget 2013 pour 66 037 000 € un montant de 2 264 454€ au titre de l'opération P365O019 « CPSQ6810SI Mise en accessibilité des gares»
 - d'attribuer sur le chapitre 908 « Transports » du budget de la Région, la subvention de 2 264 454 € à Réseau Ferré de France au titre du financement de la phase Travaux de l'accessibilité PMR de la gare de Lison
 - d'autoriser le Président à signer avec Réseau de France, la convention relative au financement des travaux d'accessibilité de la gare de Lison
- ainsi que tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-4849-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-42

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Réaliser un aménagement numérique équilibré du territoire (P342)
Titre	<i>Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Département de la Manche - Volet 'Infrastructures'</i>

- - - - -

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Bertrand DENIAUD, Jean-Pierre GODEFROY, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Jean-Louis VALENTIN, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Didier VERGY), Clara OSADTCHY (pouvoir à Marine LEMASSON),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de constater et d'approuver la cohérence du volet « infrastructures » du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) du département de la Manche, réalisé

par le syndicat mixte Manche Numérique, décrit dans le document joint en annexe, avec la stratégie de cohérence régionale d'aménagement numérique pour la Basse-Normandie (SCORAN) ;

- d'approuver le principe d'accorder au syndicat Mixte Manche Numérique des subventions d'un montant total prévisionnel de 11,73 M€ pour la mise en œuvre de son SDAN, pour son volet « infrastructures », comprenant les projets de raccordement des sites publics et des entreprises, de déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH) et de mise en œuvre d'un réseau hertzien avec la technologie "MIMO". Les modalités de versement de ces subventions seront définies ultérieurement par délibération de l'Assemblée plénière ou de la Commission permanente ayant reçu délégation à cet effet.
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-3723-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-43

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Accompagner les étudiants des établissements de l'enseignement supérieur (P140)
Titre	<i>Aide à la Mobilité Internationale des étudiants de la Région Basse Normandie: Règlement d'intervention</i>

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Pierre GODEFROY, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Mickaël MARIE, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Didier VERGY), Clara OSADTCHY (pouvoir à Marine LEMASSON), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver le règlement d'intervention relatif au dispositif régional de mobilité

- internationale des étudiants ci-après annexé
- d'appliquer ce nouveau dispositif à compter du 1er juillet 2013 en remplacement du règlement adopté en Assemblée Plénière du 21 octobre 2010.
 - de donner délégation à la Commission Permanente pour l'examen de toutes modifications ultérieures au règlement et à ses annexes.
 - d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-3965-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-44

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Développer les projets d'investissements avec les établissements d'enseignement supérieur (P142)
Titre	<i>Prolongation de la convention du 1er octobre 2012 relative à la création d'une antenne IEP de Rennes à Caen Avenant n°1</i>

- - - - -

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Pierre GODEFROY, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Didier VERGY), Clara OSADTCHY (pouvoir à Marine LEMASSON), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver l'avenant n°1 à la convention du 1^{er} octobre 2012 relative à la participation régionale à la création d'une nouvelle formation supérieure IEP à Caen, joint en annexe 1,
- de donner délégation à la Commission Permanente pour l'examen de toutes modifications ultérieures à la convention signée le 1^{er} octobre 2012,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-4078-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-45

Commissions	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Développer une politique d'accompagnement et d'engagement de la jeunesse (P322)
Titre	<i>Accompagner et équiper les apprentis (P050) Soutenir les politiques urbaines (P210) Adoption du règlement de la Cart'@too pour l'année scolaire 2013-2014</i>

- - - - -

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Didier VERGY), Pierre MOURARET (pouvoir à Dominique JOUIN), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver le bilan Cart'@too pour l'année 2012-2013, joint en annexe 1 ;
- d'adopter le règlement Cart'@too 2013-2014 figurant en annexe 2 ;
- d'affecter sur l'autorisation d'engagement « P050 - Accompagner et équiper les apprentis », de 3 815 000 €, votée en 2013, un montant total de 1 100 000 €, au titre de l'opération «P050O003 – Aide aux apprentis THR» ;
- d'autoriser le Président à :
 - attribuer gratuitement 100 Cart'@too – volet « **Culture-Sport et Initiatives et Citoyenneté, Transport et Vie Quotidienne** » pendant l'année scolaire 2013/2014, pour diverses opérations promotionnelles de la Région,
 - signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-4288-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-46

Commission	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
Programme	Soutenir le développement d'une agriculture et d'une sylviculture durables (P040)
Titre	<i>Dispositif d'aide à la constitution du capital d'exploitation de démarrage en agriculture (ACCEDE agri)</i>

- - - - -

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DIGARD (pouvoir à Joël BRUNEAU), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Didier VERGY), Pierre MOURARET (pouvoir à Dominique JOUIN), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix, moins 8 abstentions (Philippe AUGIER, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Valérie NOUVEL, Jean-Louis VALENTIN),

- d'approuver le dispositif d'Aide à la Constitution du Capital d'Exploitation de Démarrage en agriculture (ACCEDE agri), présenté en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-3978-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-47

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Accompagner et équiper les apprentis (P050)
Titre	<i>Règlement Fonds Social Apprentis</i>

- - - - -

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY,

Sont excusés :

Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DIGARD (pouvoir à Joël BRUNEAU), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Didier VERGY), Pierre MOURARET (pouvoir à Dominique JOUIN), Clara OSADTCHY (pouvoir à Marine LEMASSON), Jérôme VIRLOUVET (pouvoir à Bertrand DENIAUD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'adopter le dispositif décrit et le règlement du Fonds Social Apprentis (FSA) figurant en annexe,

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder aux modifications ultérieures du règlement et à l'affectation des crédits,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-3856-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-48

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Favoriser l'aide à l'emploi dans le milieu associatif (P161)
Titre	<i>Dispositif des emplois tremplins - remises gracieuses</i>

- - - - -

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DIGARD (pouvoir à Joël BRUNEAU), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Didier VERGY), Pierre MOURARET (pouvoir à Dominique JOUIN), Clara OSADTCHY (pouvoir à Marine LEMASSON), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver la remise gracieuse des créances suivantes, pour un montant total de 10 726,56 € :

- 1 166,67 €, au bénéfice de l'association « Football Club de Flers »,
 - 2 500,00 €, au bénéfice de l'association « La Maison du Son »,
 - 1 000,00 €, au bénéfice de l'association « G.E. Emploi Associatif Partagé 14 »,
 - 2 416,67 €, au bénéfice de l'association « A.R.T.E.C. »,
 - 708,33 €, au bénéfice de l'association « A.S.P.T.T. de Caen »,
 - 671,00 €, au bénéfice de l'association « Roller Skating Hockey Caen »,
 - 1 736,12 €, au bénéfice de l'association « Eperon Brettevillais »,
 - 527,77 €, au bénéfice de l'association « Les Amis de Saint-Céneri »
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-3973-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-49

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Soutenir les grands projets de recherche (P282)
Titre	<i>ARCHADE SIGNATURE DE BAUX DE SOUS-LOCATION ENTRE LE GANIL, LA REGION, ET CYCLHAD</i>

- - - - -

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DIGARD (pouvoir à Joël BRUNEAU), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Didier VERGY), Pierre MOURARET (pouvoir à Dominique JOUIN), Clara OSADTCHY (pouvoir à Marine LEMASSON), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'autoriser le Président du Conseil Régional :

- à signer les projets de baux placés en annexe 1 et 2, respectivement entre le GANIL et la Région Basse-Normandie, et entre la Région Basse-Normandie et CYCLHAD,
- tous les actes utiles à la mise en oeuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-4677-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-50

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Soutenir les grands projets de recherche (P282)
Titre	<i>ARCHADE : Augmentation de capital de la SEML SAPHYN</i>

- - - - -

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DIGARD (pouvoir à Joël BRUNEAU), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Didier VERGY), Pierre MOURARET (pouvoir à Dominique JOUIN), Clara OSADTCHY (pouvoir à Marine LEMASSON), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver l'augmentation du capital social de la SEML SAPHYN telle qu'envisagée par le Conseil d'administration de la SEML SAPHYN ;

- d'autoriser le représentant de la Région à l'Assemblée générale extraordinaire de la SEML SAPHYN à se prononcer favorablement sur cette augmentation de capital, lors de sa réunion prévue le 4 juillet 2013 ;
- de participer à l'augmentation du capital social de la SEML SAPHYN par souscription de 2 140 000 actions à émettre par la SEML SAPHYN, au nominal de 10 € chacune, soit une somme de 21 400 000 € à libérer ;
- d'affecter sur l'AP « P282 Soutenir les grands projets de recherche » un montant de 21 400 000 € au titre de l'opération P282O001 ARCHADE ;
- d'attribuer sur le chapitre 909 un montant de 21 400 000 € à la SEML SAPHYN afin de participer à l'augmentation du capital social de la SEML SAPHYN par souscription de 2 140 000 actions à émettre par la SEML SAPHYN, au nominal de 10 € chacune,
- d'autoriser le Président du Conseil Régional à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision et notamment à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-4676-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-51

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Développer l'économie sociale et solidaire (P302)
Titre	<i>Professionnaliser la chaîne de valeurs de l'ESS - Nouveaux dispositifs des aides régionales en matière d'économie sociale et solidaire</i>

- - - - -

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DIGARD (pouvoir à Joël BRUNEAU), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Didier VERGY), Pierre MOURARET (pouvoir à Dominique JOUIN), Clara OSADTCHY (pouvoir à Marine LEMASSON), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'adopter le règlement modificatif « aides au porteur de projet d'économie sociale et soli-

daire » joint en annexe ;

- d'abroger le règlement « aides au porteur de projet d'économie sociale et solidaire » voté lors de l'Assemblée Plénière du 17 décembre 2010 ;
- d'abroger le règlement modificatif « appel à projets « ensemble, nos idées deviennent projets » » voté lors de l'Assemblée Plénière du 17 décembre 2010 ;
- d'abroger le règlement « aide au suivi post création (aide au porteur de projet d'économie sociale et solidaire) » voté lors de l'Assemblée Plénière du 24 juin 2011 ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-3548-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-52

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Sécuriser les actions de la Région (P200)
Titre	<i>Informations sur les marchés publics et accords-cadres du 1er octobre au 31 décembre 2012</i>

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY,

Sont excusés :

Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DIGARD (pouvoir à Joël BRUNEAU), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Didier VERGY), Pierre MOURARET (pouvoir à Dominique JOUIN), Clara OSADTCHY (pouvoir à Marine LEMASSON), Jérôme VIRLOUVET (pouvoir à Bertrand DENIAUD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE,

au Président du Conseil Régional, des informations sur les marchés publics et accords-cadres conclus du 1er octobre au 31 décembre 2012, conformément à l'annexe

jointe.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-1711-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-53

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Gérer les ressources humaines (P250)
Titre	<i>Ajustement des effectifs</i>

- - - - -

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), François DIGARD (pouvoir à Joël BRUNEAU), Christian LEMARCHAND (pouvoir à Didier VERGY), Pierre MOURARET (pouvoir à Dominique JOUIN), Clara OSADTCHY (pouvoir à Marine LEMASSON), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'autoriser le recrutement d'un renfort d'un an à la DADD, pour la gestion des fonds européens,

- de limiter le contrat de renfort pour les JEM à une année,
- d'autoriser la revalorisation du traitement d'un assistant de groupe,
- de procéder aux deux suppressions de postes de directeurs,
- de valider les modifications relatives au Compte Epargne Temps, en autorisant en cas de départ de la collectivité, le paiement des jours épargnés selon le barème suivant :
 - Catégorie A : 125 euros par jour.
 - Catégorie B : 80 euros par jour.
 - Catégorie C : 65 euros par jour.
- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130627-3996-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-54

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Soutenir l'organisation des Jeux Equestres Mondiaux (P324)
Titre	<i>Projet Territorial associé aux jeux equestres Mondiaux FEI Alltech™ 2014 en Normandie</i>

- - - - -

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

- - - - -

Réuni le vendredi 28 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Joël BRUNEAU), Muriel JOZEAU-MARIGNE (pouvoir à Josiane TOMASETTO), Marine LEMASSON (pouvoir à Mickaël MARIE), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Christian LEMARCHAND), Florence MAZIER (pouvoir à Ludovic ASSIER), Yanic SOUBIEN (pouvoir à François DUFOUR),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de participer au dispositif de soutien à l'équitation scolaire pour l'année scolaire 2013 / 2014, conçu dans le cadre du Projet territorial associé aux Jeux Equestres Mondiaux FEI Alltech 2014 en Normandie
- ayant pour objectif de permettre à une centaine de classes ou groupes d'élèves bas-normands du primaire de découvrir les sports équestres, au travers de cycles d'initiation de 6 séances, dans un centre équestre agréé de leur choix ;
- organisé de la manière suivante :
 - o coordination régionale assurée par le Comité Régional d'Equitation de Normandie
 - o sollicitation des écoles en lien avec les services départementaux de l'Education Nationale et les Comités Départementaux d'Equitation
 - o vérification de la cohérence des projets pédagogiques accompagnant les cycles de pratique par des groupes de travail départementaux issus de ces deux institutions
 - o contribution de la Région correspondant à la moitié du coût des séances d'équitation, plafonné à 12 €, pour une quarantaine de classes ou groupes d'élèves
- de m'autoriser à régler aux centres équestres concernés, dans la limite de 35 000 €, les factures correspondant à 50 % du coût des séances, plafonné à 12 €, soit 6 € par séance avec un maximum de 6 séances par enfant,
- d'affecter sur l'AE complémentaire P324 "Réussir l'organisation des Jeux Equestres Mondiaux" de 752 000 € votée en 2013 lors de la DM 1, un montant de 35 000 € au titre de l'opération P324O002 "Projet Territorial et promotion des sports équestres" ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130628-4637-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-06-55

Commission	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
Programme	Soutenir le développement d'une agriculture et d'une sylviculture durables (P040)
Titre	<i>Filière équine</i>

- - - - -

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

- - - - -

Réuni le vendredi 28 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Joël BRUNEAU), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Marine LEMASSON (pouvoir à Mickaël MARIE), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Christian LEMARCHAND), Florence MAZIER (pouvoir à Ludovic ASSIER), Yanic SOUBIEN (pouvoir à François DUFOUR),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'affecter sur l'AP «P040 Soutenir le développement d'une agriculture et d'une sylviculture durables» de 2 640 000 €, votée en 2013, un montant de 100 000 € au titre de l'opération

« P040O0003 - filière équine »,

- d'affirmer le soutien de la Région au projet porté par le Comité Régional d'Equitation (COREN) de création d'un fonds d'aide à destination des dirigeants de centres équestres. La Région s'engage à accorder 100 000 € au COREN pour abonder ce fonds.
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 juillet 2013
et de la réception en Préfecture le 17 juillet 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130628-3454-DE-1-1

COMMUNICATION DU PRESIDENT

Compte rendu des travaux de la Commission Permanente

- - - - -

Réunion des 27 et 28 JUIN 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 27 juin 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Joël BRUNEAU), Muriel JOZEAU-MARIGNE (pouvoir à Josiane TOMASETTO), Marine LEMASSON (pouvoir à Mickaël MARIE), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Christian LEMARCHAND), Florence MAZIER (pouvoir à Ludovic ASSIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

ADOpte, à l'unanimité des voix, la présente communication.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER